

SADC et sortie de crise

Tribune – Tribune libre - Roland David
Centre de recherches pour le développement-(OENS) Suisse – 09/02/10

Depuis que la SADC joue le rôle de leadership dans le processus de médiation dans la crise malgache, nombre d'observateurs s'interrogent sur la compétence réelle de cette organisation à trouver une solution pacifique de sortie de crise. Car force est de constater que des quinze pays membres de la SADC, hormis le Botswana et l'Île Maurice mais encore, aucun n'émerge en matière de respect de la démocratie.

Des élections libres ont certes lieu régulièrement en Afrique du Sud, au Malawi, en Namibie, aux Seychelles, en Tanzanie, en Zambie et à...Madagascar mais cela ne fait pas de ces pays des « Etats de droit ». Les institutions chargées de l'application des lois tout comme celles censées réduire les graves disparités sociales dans ces pays ne brillent pas par leur transparence et leur efficacité. De même, les libertés et les droits fondamentaux de leurs citoyens ne sont pas protégés d'une manière inconditionnelle. Et on rappellera d'ailleurs que dans les six derniers pays susmentionnés, l'opposition respective a vivement contesté les résultats de leurs dernières élections aussi bien législatives que présidentielles pour fraudes dites avérées.

Pour le cas de la République Démocratique du Congo et le Zimbabwe où les opposants font par principe l'objet de violentes répressions, le mot démocratie rime apparemment avec allergie. Quant au Mozambique, des rapports des observateurs internationaux ont toujours fait état des fraudes massives à l'issue de chacune des élections. Et pendant que l'Angola est en guerre civile, le petit royaume du Lesotho connaît systématiquement des troubles post-électorales. Et le Swaziland dont la Constitution interdit les partis politiques, est trop pris par le renforcement du pouvoir monarchique pour se préoccuper des vraies valeurs démocratiques. On serait dès lors tenté de dire « *qui veut moucher autrui doit avoir les doigts propres* ».

Ceci dit, le Groupe international de Contact (GIC) a fait des efforts remarquables qu'il faut saluer à sa juste valeur ; toutefois au lieu d'insister sur l'application des accords de Maputo et de l'Acte Additionnel d'Addis-Abeba ainsi que de faire planer les spectres des sanctions, le GIC et notamment la SADC devraient faire preuve d'honnêteté intellectuelle en reconnaissant et en admettant enfin que lesdits accords ont été un échec et qu'il faut dorénavant envisager de trouver d'autres solutions plus pragmatiques. Le schéma institutionnel présenté par Andry Rajoelina aux parlementaires français le 2 février dernier semble une des éventuelles solutions appropriées à la crise actuelle d'autant plus que la Mouvanse Madagascar y jouera le rôle de contre-pouvoir de l'exécutif par la création du Conseil Supérieur de Contrôle de la Transition (C .S .C .T). Et ce n'est pas parce que l'idée vient de la mouvanse Rajoelina que l'opposition devrait la rejeter à tout prix, même si le soussigné aurait aimé ajouter à ce schéma la création du Conseil National de Réconciliation dont la mission sera de mettre en œuvre le processus de réconciliation nationale et d'initier des mesures d'amnisties conformément à l'article 28 de la Charte de Transition de Maputo. C'est par cette voie que toutes les parties prenantes vont trouver l'apaisement politique et social. Vive le fihavanana !

Source : <http://www.madagascar-tribune.com/SADC-et-sortie-de-crise,13518.html>